

# GIMEAUX



JANVIER 2025 / n°29

À LA



[www.ville-gimeaux.com](http://www.ville-gimeaux.com)



Une année à Gimeaux

**Julien Gatt**  
paysagiste

Conception et création de vos extérieurs  
Contrat d'entretien

13 Avenue du 11 Novembre - 63200 GIMEAUX  
06 16 67 13 53 - julien.gatt@wanadoo.fr

**CAP**  
ADHÉSIF

► PROTECTION ► COVERING  
► DÉCORATION ► SOLAIRE

Thierry Loison  
capadhesif@gmail.com  
07 70 27 13 24

**DEBORD PASCAL**  
AGRICULTEUR / VITICULTEUR

21, avenue du 11 Novembre  
63200 GIMEAUX

04 73 63 51 33  
06 86 68 04 96  
pascal.debord@wanadoo.fr

7j/7 **Allo CHAUFFEURS** 24h/24  
★★★★★

**06 18 35 10 22**

Transport Médical  
Transfert Gare & Aéroport

thomassanchez888@gmail.com  
www.allo-chauffeurs.fr Paiement CB

**VASSART Dominique**  
Électricité Générale  
Électricien Certifié Legrand

11 Avenue de la libération  
63200 Gimeaux

Tél : 06 62 76 68 07  
Mail : dominique.vassart@bbox.fr

**SPEHNER CARRELAGE**

☎ 06 71 73 13 71  
✉ christopher.spehner@hotmail.fr  
📷 spehner\_carrelage

POSE DE CARRELAGE, FAÏENCE ET PIERRE

**Lucie ra**  
DESIGN

Loison Lucie  
Designer Graphique

luciradesign@gmail.com  
06 74 60 52 77

**Ludivine CONTARIN**  
Conseiller en immobilier

06 07 69 60 87  
ludivine.contarin@iadfrance.fr  
Gimeaux (63)

Suivez-moi **iadfrance.fr**

**L'empreinte végétale**

**Sabine Euvrard**  
Formatrice & accompagnatrice  
éco-responsable  
Maître Composteur

lempreintevegetale.fr  
contact@lempreintevegetale.fr - 06.99.11.20.61

**ROUSSEAU CATHERINE**  
Marâchère

FRUITS ET LEGUMES

1 avenue de la libération  
63200 GIMEAUX

04.73.63.56.49

**Paulette DEBORD**  
Épicerie - Bar  
Place du 8 Mai • Tél. 04 73 66 49 26

**Center Bois**

**CENTER BOIS**  
Lieu-Dit Les Sailloux  
63200 GIMEAUX  
M. Joseph Taborda

Tél 04.73.63.36.70  
Fax : 04.73.63.37.64  
administration@centerbois.fr



## ÉDITORIAL

“ ... SÉRIEUX ET RESPONSABLES DANS LES POSITIONS PRISES ET LES PROPOS TENUS À TOUS LES NIVEAUX DE LA DÉCISION POLITIQUE... ”



L'année 2024 a été l'année de tous les paradoxes pour notre pays : fracturé et divisé à la suite de décisions politiques malvenues ou incomprises ; uni et fier face à la performance de nos sportifs ; reconnu et envié dans le monde entier pour notre capacité à organiser les Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris ou à reconstruire Notre Dame en 5 ans ; raillé pour l'incapacité de nos dirigeants politiques à s'entendre sur le budget de la Nation pour 2025 et éviter ainsi une quasi vacance du pouvoir et une crise institutionnelle. Pendant ce temps, partout en France, les 34 885 équipes municipales continuent de jouer leur rôle en portant des services publics de proximité et en investissant pour que l'économie locale ne s'effondre pas.

Pour notre commune, 2024 a été l'occasion de lancer le grand chantier du mandat, la réhabilitation de la salle polyvalente et de la mairie, ainsi que d'amorcer plusieurs réflexions sur l'avenir de la commune.

2025 sera une année qui fera date dans l'histoire de notre village. Au cours de l'été, la Maison Commune accueillera ses premiers usagers dans des locaux totalement réhabilités après plus d'un an de travaux. Dès la rentrée scolaire de septembre, les jeunes gimeaudaires iront à l'école avec leurs voisins d'Yssac-la-Tourette, comme c'est le cas depuis 1991, mais aussi avec ceux de Davayat. Pour la pérennité de nos écoles, il a été convenu que le regroupement pédagogique se restructure autour des enfants des trois communes. L'équipe municipale a aussi fait le pari de s'engager dans l'aménagement d'un nouveau quartier aux Chausses, à l'entrée sud de la commune. Dix nouvelles constructions devraient permettre à la population de notre village de se stabiliser.

Réhabilitation de locaux pour les services publics, aménagement d'espaces polyvalents pour que les habitants se rassemblent, soutien à l'école publique, accueil de nouvelles populations, autant d'actions concrètes que mènent les élus locaux, ici à Gimeaux comme dans toutes les communes de France. Alors stop au dénigrement des élus locaux ! Arrêtons de faire porter à ces élus la dérive des comptes publics. J'aime rappeler que le budget d'une commune est obligatoirement voté à l'équilibre et que le déficit d'une année doit être obligatoirement comblé l'année suivante. Ce n'est pas le cas de l'Etat ! Soyons sérieux et responsables dans les positions prises et les propos tenus à tous les niveaux de la décision politique.

Je fais le vœu que le respect, la sérénité et le consensus redeviennent des éléments fondateurs de l'expression démocratique de notre pays.

L'ensemble des conseillers municipaux s'associent à moi pour vous souhaiter une belle année 2025 et le meilleur dans votre vie personnelle.

Sébastien Guillot, Maire

## SOMMAIRE

ACTUALITÉ MUNICIPALE.....	P.4
L'ACTION SOCIALE.....	P.10
VIE SCOLAIRE.....	P.14
CITOYENNETÉ.....	P.15
VIE ASSOCIATIVE.....	P.16
VIE PAROISSIALE.....	P.20
À VOTRE SERVICE.....	P.21
INTERCOMMUNALITÉ.....	P.25
INFOS PRATIQUES.....	P.26
ÉTAT CIVIL.....	P.27

GIMEAUX à la Une  
Janvier 2025 - N° 29

**Directeur de publication :**  
Sébastien GUILLOT, Maire

**Comité de rédaction :**  
Lisa Plane, Commission communication  
et information.

**Photos :**  
Conseil municipal, communauté de communes  
Combrailles, Sioule et Morge, associations,  
SBA

**Mise en page :**  
MR graphique - Graphiste freelance  
06 06 43 97 06

**Impression :**  
L'Imprimeur - 63200 Mozac - Imprim'vert  
Tirage à 220 ex.

### EN UN CLIC !

Retrouvez l'actualité  
de votre commune sur :  
[www.ville-gimeaux.com](http://www.ville-gimeaux.com)

 Mairie de Gimeaux



 [mairie\\_de\\_gimeaux](https://www.instagram.com/mairie_de_gimeaux)





## AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE ET SÉCURISATION : LES TRAVAUX DE 2024

Cette année n'a pas été l'objet de « gros travaux de voirie » ; seulement quelques opérations pour améliorer la sécurité et le confort de circulation sur les voies communales et les chemins.

### Reprise de la chaussée, Impasse les Sailloux - rue des Côtes.

Le revêtement de cette voie communale, qui dessert deux habitations et des espaces agricoles, était en remblais (chemin) depuis la construction de maisons au cours des 15 dernières années. Une parcelle reste à construire.

La réfection de cette chaussée était devenue nécessaire. La communauté de communes a été sollicitée pour faire exécuter cette opération. Terrassement, réglage de forme, mise en œuvre d'un enduit « bicouche » ont été réalisés début octobre, pour un montant de 5 387,76 € HT.



### Avenue de la Libération : la reprise partielle des caniveaux devenant obligatoire !



Les travaux d'aménagement de la RD17 - avenue de la Libération ont été réalisés en 2019. Un endommagement prématuré des « Ruissodo », mis en place dans le cadre de cette opération a été constaté.

Un accord, entre Géoval (bureau d'études en charge de l'opération), Eurovia (l'entreprise qui a exécuté les travaux, Reverdo (la société qui a conseillé et fourni le matériel) et la communauté de communes, a permis le changement de ces équipements sur 3 emprises (à l'intersection des rues de la Mairie, des Pétrifications et Vercingétorix) où la corrosion rapide du matériel et le soulèvement des grilles par rapport à la chaussée rendaient la circulation dangereuse. Ces zones ont été prioritairement traitées par la pose de caniveaux préfabriqués en béton ou à grille et le raccordement en enrobé avec la chaussée existante.

Cette opération, d'un coût total de 27 504 € TTC, a été prise en charge de la façon suivante :

- Géoval : ..... 5 136 € TTC
- Eurovia : ..... 5 136 € TTC
- Reverdo : ..... 8 592 € TTC
- Communes : ..... 8 640 € TTC





## Accès limité sur le pont rue du Puy

En 2023, la municipalité a donné son autorisation pour que le pont du lavoir (rue du Puy) soit l'objet « d'épreuves pratiques » dans le cadre du concours d'inspecteur d'ouvrage d'art. Un rapport est établi après chaque épreuve (annuelle) sous couvert des services de l'État et du Centre d'études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (Cerema) ; il est remis à la commune.

Le rapport, transmis en juillet 2024, fait état que le pont présente des désordres structurels importants, sans risque immédiat pour la sécurité des usagers. Des préconisations ont été établies : l'une concerne la limitation du tonnage sur l'ouvrage à 3,5 tonnes (5 tonnes autorisées jusqu'à présent). Un arrêté de circulation permanent a été pris. Les 2 panneaux de la signalisation verticale obligatoire ont été posés (83,38 € HT).



## Sécurisation du carrefour avenue du 11 Novembre / rue Saint-Nicolas

Dans le cadre de la sécurisation de la circulation automobile et piétonne dans les rues de la commune, un flash lumineux à optique solaire (1 523,52 € HT) a été installé courant juillet pour informer les conducteurs de l'existence d'une priorité à droite au carrefour St Nicolas / avenue du 11 Novembre. Cette acquisition de matériel, faite par la Communauté de Communes Combrailles, Sioule et Morge au nom de la commune, a bénéficié d'une aide du Département (Amende de Police) de 75%, soit un reste à charge pour la commune de 380,88 € HT.



## L'entretien des chemins avec les agriculteurs

Comme chaque année, les principaux utilisateurs des chemins de la commune, les agriculteurs, se sont joints aux élus pour une matinée consacrée à écartier plus de

30 tonnes de graves pour boucher les trous les plus importants présents sur les chemins. Une action commune et partagée pour améliorer le cadre de vie de tous.





## LA MAISON COMMUNE EST NÉE !

Près de 9 mois après le lancement du chantier au printemps 2024, 13 entreprises s'affairent pour donner naissance à la Maison Commune. Cet équipement, classé en 5ème catégorie, est issu de la « fusion » de la salle des fêtes et de la mairie.

Il abritera : une salle polyvalente avec son « office/bar », les locaux de la mairie et de l'agence postale au Rez-de-chaussée (accès rue de la Mairie), des salles de réunion au R-1 et des locaux de stockage (accès avenue de la Libération – cour de mairie).

Si le permis a été adopté le 20 juillet 2023, les « premiers coups de pelles » n'ont eu lieu que début mai 2024. La phase de consultation des entreprises a été plus longue que prévue. En effet, entre infructuosité de certaines offres, absences de candidats pour quelques lots, arbitrages pour revoir le périmètre des travaux et négociations, ce n'est que le 19 février 2024 que le Conseil Municipal a officiellement retenu les entreprises ; le coût des travaux a alors été arrêté à 649 330 € HT.

### Une première phase des travaux terminée

L'espace « salle polyvalente » est aujourd'hui terminé : isolation par l'extérieur, reprise des murs intérieurs, changement des huisseries, mise en place d'un système de chauffage et d'extraction d'air (qui ne sera mis en service qu'en fin d'opération), mise aux normes du système électrique, pose de rideaux (sur scène et le long des fenêtres « sud ») sont autant de travaux réalisés. Sans oublier la construction d'une extension qui abrite un espace « office/bar ». Un hall d'entrée, depuis la rue de la Mairie, dessert ces deux espaces ; il permettra aussi l'accès à la mairie et à l'agence postale.

Cette première phase de travaux a dû faire l'objet d'adaptations en cours de chantier. Notons, par exemple, la pose d'une fenêtre en façade nord-est de « l'office/bar », le changement de tous les chéneaux de l'ancienne salle des fêtes, le choix esthétique de la mise en œuvre d'un enduit sur les murs de l'extension (à la place du bardage « bacacier » prévu à l'origine), la reprise du parquet avant vitrification, la mise en conformité du branchement de la salle des fêtes vers la Chapelle, la reprise du comptoir acier entre l'office et le hall, le réfection de l'ensemble de la cour de la mairie (après démolition de l'escalier). Ces modifications entraînent une variation du coût du projet de 1,98% soit un montant arrêté avant la seconde phase de travaux à 662 177 € HT.

A ce jour, ce sont 385 244 € payés par la commune aux entreprises, soit environ 50% de l'opération. L'Etat a versé un premier acompte de trésorerie d'un montant de 63 000 € ; les autres financeurs, maintenant que la moitié des travaux sont payés, pourront verser des acomptes financiers. Notons que la commune a encaissé l'emprunt de 220 000 € prévu au budget ainsi qu'une partie (100 000 €) des fonds de la ligne de trésorerie réalisée en attendant d'avoir encaissé les subventions.





## Sens de circulation unique rue de la Mairie

Pour la sécurité des piétons se rendant à la Maison Commune et des automobilistes utilisant la rue de la Mairie, il a été convenu de mettre en sens « unique entrant » la rue de la Mairie, entre l'avenue de la Libération et la rue des Pétrifications. La fourniture et la pose de la signalisation a eu un coût de 695,28 € HT. Ce sens de circulation est effectif depuis quelques semaines. La rue des Pétrifications reste en double sens malgré son étroitesse ; à chacun d'adapter sa vitesse et sa conduite !



## Secrétariat de mairie et agence postale, transférés !

Les travaux dans l'actuel bâtiment « mairie » ont commencé ; pendant cette phase de travaux, le secrétariat de mairie et l'agence postale (et la salle du conseil municipal) sont transférés dans la salle polyvalente. Aucune activité associative ou scolaire ne pourra avoir lieu dans la Maison Commune.

Pendant 6 mois, les entreprises se succéderont pour démolir, reconstruire, réaménager et mettre aux normes. De nouvelles adaptations en cours de chantier sont à prévoir mais l'objectif de l'équipe municipale reste le même : procéder seulement aux travaux nécessaires au bon fonctionnement du futur équipement !



## 13 entreprises pour 1 objectif : mettre en service la Maison Commune au cours de l'été 2025

Gros œuvre	THAVE CONSTRUCTIONS
Couverture zinguerie	SAS MAURICE NAILLER
Ossature bois – bardage tôle acier (corten)	EURL SUCHEYRE
Etanchéité	ETANCHEITE COUVERTURE BARDAGE
Menuiserie extérieure aluminium	SMSL
Plâtrerie peinture – plafond	SARL PRADIER STEPHANE
Menuiserie intérieure – agencement	EURL LOPITAUX
Revêtement de sol souple	SARL ROLLIER & CO
Carrelage – faïence	SARL PRADIER STEPHANE
Vitrification	YVES FERRI
Enduit et ite	SARL ENDUIT PRO
Electricité générale	SARL MEULNET
Plomberie sanitaire – chauffage rafraîchissement - ventilation	BLANCHET
Serrurerie	SARL BRASSIER

## La centrale photovoltaïque en auto-consommation posée, mais pas encore mise en service



## La Maison Commune – Mairie / Salle polyvalente change d'adresse

A compter de début 2025, la mairie et l'agence postale seront adressées au 1, rue de la Mairie.



## LA SOURCE MINÉRALE DU CEIX, OBJET D'UN SUIVI SCIENTIFIQUE RÉGULIER

Les sources minérales sont des milieux à l'interface des eaux profondes et de surface et de l'environnement terrestre. Elles ont des eaux caractérisées par leur propriété gazeuse, leur minéralisation importante et leur température qui peut être élevée. Les eaux de sources que l'on rencontre au Ceix ont l'ensemble de ces caractéristiques : gazeuses et chaudes (le Puits qui bout), minérales chargées en calcaire (on y pétrifiait autrefois), salines (comme en témoigne la flore).



La source du Ceix est donc un bel exemple de source minérale. Avant la construction d'un établissement de pétrification en 1857, selon le cadastre, il existait une pâture et des bains utilisés par les habitants de Gimeaux pour ses vertus curatives. L'arrêt des activités de pétrification en 2013, puis la restauration du site par le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne en décembre 2019, ont permis de recréer un écosystème naturel avec le développement de plantes halophiles et de micro-organismes, ainsi que le dépôt d'une roche calcaire (le travertin). Cette restauration offre une aire propice aux recherches scientifiques. En janvier 2020, une équipe du laboratoire GEOLAB (UMR 6042, CNRS, université Clermont Auvergne) a initié un suivi de la source pour déterminer les conditions physico-chimiques et le développement des micro-organismes. Les modifications des conditions climatiques subies ces dernières années et l'évolution physico-chimique constatée tout au long de l'écoulement de l'eau ont induit des changements au niveau des communautés de micro-organismes dont les diatomées (algues) observées sur le site.

En mai 2024, un projet de plus grande ampleur a été lancé attestant de l'intérêt de suivre à long terme ce type d'écosystème unique. Plusieurs disciplines se rencontrent sur ce site : histoire, sciences humaines et sociales, géologie, géochimie, physique, écologie et physiologie. La recherche interdisciplinaire est menée par plusieurs laboratoires situés à Clermont-Ferrand (GEOLAB, LMGE, LPC), Orléans (ISTO), le Mans (MIMMA), Tours (GeHCO) et Metz (LIEC). Cette étude permettra en premier lieu de comprendre l'histoire du site et ces enjeux économiques à travers les usages et le temps. En second lieu, ce suivi permettra de mieux connaître l'évolution des conditions physico-chimiques (ions, gaz dissous, radioéléments) depuis

le « Puits qui bout » jusqu'au pied du travertin. Des capteurs de température et de luminosité ont été disposés en différents points du site. Ce programme de recherche permettra aussi de connaître la dynamique des communautés de diatomées (algues). Enfin, le biofilm se développant tout le long de l'écoulement sera évalué par une connaissance de son état physiologique (plus particulièrement en conditions extrêmes comme la période estivale). Ce travail permettra de mieux comprendre le comportement des organismes vivants dans les sources.

Les scientifiques régulièrement présents sur site sont à la recherche de photographies du site (actuelles et anciennes) et toutes formes de documentations existantes sur le site (aude.beauger@uca.fr). Des QR-codes ont été mis en place afin de pouvoir recueillir des photographies du travertin prises par les promeneurs. Ceci permettra de comprendre l'évolution de ce dépôt. Cette étude scientifique est donc l'affaire de tous ! A vous de jouer aussi !



Point 1	Conductivité (µS/cm)	pH	Carbonates (mg/l)
moyenne	4233	6.969	1480
Ecart-type	24.06	0.24	129.71

Point 4	Conductivité (µS/cm)	pH	Carbonates (mg/l)
moyenne	3967	7.762	1142.7
Ecart-type	117.00	0.19	90.45



## UN VERGER CONSERVATOIRE AU CEIX POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Depuis 10 ans, l'aménagement et la valorisation de la Source du Ceix sont toujours des priorités de l'équipe municipale. En 2024, de nouveaux travaux ont été engagés.

Un verger conservatoire vient d'être créé dans la parcelle communale voisine du « Puits qui bout ». Après un débroussaillage du terrain réalisé par une entreprise, le travail du terrain a été fait par un agriculteur de la commune.

Le 23 novembre, à quelques jours de la Sainte Catherine, élus et Gimeaudaires se sont retrouvés pour la plantation de 12 arbres fruitiers (pommiers, poiriers, pruniers). Ce verger conservatoire est conçu pour les générations futures et pour mettre en valeur des espèces locales anciennes, achetées chez un pépiniériste voisin.

En parallèle, une animation pédagogique s'est mise en place avec les enseignants et les élèves de l'école. Une première intervention en classe a été faite par un animateur bénévole de l'association les « Haies du Puy-de-Dôme », qui a évoqué la notion de biodiversité, l'utilité de la haie dans les paysages puydinois et pour l'agriculture locale. Les enfants se sont ensuite déplacés sur site pour planter 60 mètres de haies. Celle-ci va délimiter le verger conservatoire des parcelles voisines et protégera les arbres fruitiers du vent. Les élèves se sont montrés motivés et très concentrés.

Au cœur de l'hiver dernier, le bâti du « Ceix » traversé par l'eau de la Source, s'est écroulé. La commune a sollicité le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne pour envisager une opération conjointe de reconstruction. Malheureusement, aucun financement n'a été possible. Il a donc été décidé d'arraser le bâtiment écroulé. Ces travaux ont eu un coût de 1 900 € HT pour la commune. Des travaux complémentaires sont à l'étude avec le CEN Auvergne pour 2025 ou 2026.



Elus et Gimeaudaires ont mis du cœur à l'ouvrage pour creuser les trous.



Difficile de faire un trou dans cette terre lourde.



Après la plantation, la paillage.



Et voilà le travail !





## UNE ANNEE ENCORE SOLIDAIRE ET SOCIALE AU SERVICE DE TOUS

2024 s'inscrit dans la continuité de 2023, où des animations sont mises en place tout au long de l'année ; la municipalité continue de jouer son rôle pour permettre à chacun de se rencontrer et pour donner un sens à la notion de liens intergénérationnels.

### Visite des aînés en EHPAD

Comme chaque année, début février, les membres de la commission « Actions sociales et Liens intergénérationnels » ont eu plaisir à rendre visite à Mme De Bonnevie à Effiat, M. Blazeix à Volvic, Mme Rousseau à Loubeyrat et Mme SURRE à Aigueperse. Les colis gourmands et les échanges ont été appréciés.

En 2025, une personne supplémentaire sera à visiter ; Thérèse DEBORD a choisi d'aller résider à l'EHPAD d'Effiat pour rompre l'isolement et la solitude.

### Repas des Aînés

Cette année, 111 personnes de plus de 65 ans ont reçu l'invitation pour le repas. Seulement 42 personnes ont répondu présentes. Le repas était préparé par le Traiteur « l'Entre-Mets » à Volvic et l'animation assurée par Gérard animation.

Le repas des aînés 2025 aura lieu le dimanche 13 Avril 2025.



### Registre des personnes vulnérables actualisé

Un registre nominatif confidentiel, instauré par la loi n°2004-626 du 30 juin 2004, est tenu par la municipalité, à la demande du Préfet. Il permet d'identifier et d'apporter une vigilance particulière aux personnes âgées, fragiles, isolées et/ou en situation de handicap.

En cas de déclenchement d'un plan d'alerte d'urgence (canicule, grand froid, pandémie...), les membres de la municipalité et les commissions « Actions sociales et Liens intergénérationnels » s'appuieront sur ce registre pour communiquer avec les Gimeaudaires et s'assurer qu'ils vont bien.

22 personnes ont été contactées par courrier (le consentement de la personne est nécessaire pour figurer sur ce registre). Seulement 8 personnes ont répondu et figurent sur le registre. Il n'est pas trop tard pour vous inscrire !



### Les anniversaires des personnes de 90 ans et +

Cette année, Mme Josette SURRE résidant à l'EHPAD d'Aigueperse, a rejoint les doyens de la commune : Paulette DEBORD (94 ans), Thérèse DEBORD (93 ans), Abel ROUCHON (92 ans), Lily MAGARD (92 ans) et Renée Rousseau (91 ans). Ce fut l'occasion de lui rendre une seconde visite. Nous souhaitons une belle santé aux nonagénaires gimeaudaires.

### Aides aux transports scolaires

Selon les mêmes modalités depuis 2020, une aide est attribuée aux familles gimeaudaires, d'une valeur en pourcentage allant de 55 % à 75 % du tarif en fonction des quotients familiaux et de la grille tarifaire de la région.

Pour 2023-2024, 23 enfants étaient inscrits sur le RPI. 10 familles ont répondu pour 10 enfants soit un montant de 1 149 € (année 2022-2023 : 12 familles pour 12 enfants 1345,95€).





## Les ateliers du CLIC

L'activité Gym Plaisir (cours de Gym gratuit pour les plus de 60 ans) a pu être maintenue tout au long de l'année 2024 à la salle des fêtes puis à la salle des associations. Pour le premier semestre 2025, la commune ne peut plus mettre à disposition du CLIC des locaux municipaux pour la tenue de cet atelier, à cause des travaux de réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes et de la mairie. Le CLIC a été informé de la situation et espère trouver une solution à Gimeaux ou ailleurs pour la poursuite de cet atelier.

Nouveauté 2024 ! Le 1er octobre, un atelier de fabrication de bougies a été proposé aux personnes de plus de 60 ans.

## Le jeu de piste intergénérationnel rassemble les Gimeaudaires

Le 06 octobre un grand jeu de piste a été organisé par la commission « Actions sociales- Liens intergénérationnels ». Une cinquantaine de Gimeaudaires était rassemblée pour partager un moment convivial et ludique. Ensemble, ils ont résolu les énigmes du grand jeu de piste, l'occasion pour eux de découvrir ou redécouvrir le patrimoine matériel et immatériel de leur village.

Les participants avaient pour objectif de récupérer des pièces de puzzle représentant le blason de Gimeaux. Divisés en 5 équipes, ils devaient se rendre sur des lieux spécifiques pour résoudre des énigmes. Sur ces lieux, des personnes les attendaient pour leur faire découvrir un métier ou une passion. Ainsi, différents thèmes ont pu être partagés comme l'apiculture, les langues étrangères (chinois), les minéraux, la visite du musée de Johnny. Le parcours a été l'occasion de mettre en avant des lieux comme le lavoir, les fresques de l'école, la forge, le Puits qui bout et d'anciens métiers. Le jeu était arbitré par 3 sages : Michelle, Paulette et Thérèse qui devaient valider les réponses apportées par les équipes.

Pendant plus de 6 mois, la commission intergénérationnelle de Gimeaux a travaillé sur la réalisation de cet événement. Vincent, membre de la commission intergénérationnelle, explique « qu'entre la création des énigmes, la recherche des intervenants, la préparation du matériel, le projet a été conséquent mais très enrichissant. De plus, les retours des participants et des

intervenants furent très positifs et le bon moment partagé au cours de l'après-midi en valait vraiment la peine ».

En effet, tous les habitants présents ont été heureux de participer à cet après-midi avec en plus la clémence de la météo.

Les joueurs soulignent la bonne organisation du jeu et s'accordent pour dire que le moment passé était enrichissant et convivial et qu'il a réellement permis une transmission de savoir et de passion.

Siméon, était présent avec sa famille. Ensemble ils ont répondu à toutes les énigmes du jeu et découvert de nombreuses choses sur le village. Cela a été l'occasion pour lui de discuter avec tous les intervenants. Il souligne qu'ils n'avaient qu'une envie : partager et transmettre leur passion.

Certains participants n'étaient pas de Gimeaux : Louis, venant de Pont du Château a découvert notre beau village. Pour lui, cet après-midi a été très enrichissante. Il a pu participer aux activités proposées, comme l'atelier d'initiation au chinois, et il a aussi été très impressionné par la collection du musée de Johnny.

D'autres étaient venus en famille, comme Lily, Sacha et leurs parents « Nous avons participé en famille au jeu intergénérationnel organisé par notre village. Nous avons passé un super moment convivial et de partage. Qu'on soit anciens habitants ou nouveaux arrivants, nous avons (re)découvert l'histoire de notre village et de ses habitants. Tout le monde s'est bien amusé et s'est pris au jeu ».

Ce jeu de piste a été avant tout un vrai moment de partage entre tous les habitants de Gimeaux qui gardent un très beau souvenir de cet après-midi. Le jeu s'est prolongé par un goûter partagé et chaque participant a pu repartir avec un pot de miel de Gimeaux. Ce jour-là, le mot intergénérationnel prenait tout son sens.



## Aide sociale et solidarité

N'hésitez pas à solliciter la mairie ou l'adjointe aux affaires sociales en cas de difficultés. La municipalité reste à votre écoute et tentera de vous apporter une réponse.

## LE REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE S'AGRANDIT : BIENVENU AUX DAVAYAIRES !

En janvier 2023, face au risque de fermeture d'une classe du regroupement pédagogique Yssac Gimeaux, les élus ont sollicité la commune de Davayat afin d'envisager un potentiel regroupement autour des 3 communes pour renforcer les effectifs. Depuis cette date, les élus de Davayat ont appris que leur regroupement avec la commune de Chambaron-sur-Morge devrait cesser dans les prochaines années ; en effet, la municipalité de Chambaron-sur-Morge a décidé de créer un groupe scolaire regroupant l'ensemble des classes au niveau communal.

Le conseil municipal de Davayat a délibéré le 30 janvier 2024, en faveur d'un regroupement pédagogique avec le SIRP Yssac Gimeaux et a donc demandé son adhésion au SIRPYG. Le conseil syndical du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique Yssac Gimeaux (SIRPYG) et les conseils municipaux de Yssac-la-Tourette et Gimeaux

ont accepté l'adhésion de Davayat et approuvé les nouveaux statuts du syndicat.

A partir de la rentrée scolaire de septembre 2025, les élèves des trois communes seront rassemblés et ils iront en classe à Yssac-la-Tourette, à Davayat ou à Gimeaux. Les horaires d'entrée et de sortie seront normalement décalés d'une école à l'autre ; ils sont en cours de discussion avec l'Education Nationale et la Région, chargée du transport scolaire. La répartition des niveaux d'enseignement entre les trois communes fera l'objet de discussions au sein de l'équipe éducative.

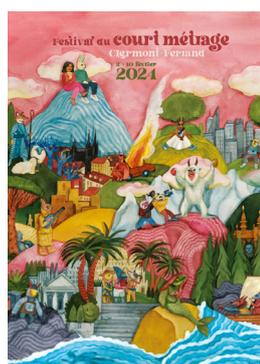
Le 1er trimestre 2025 devra permettre de caler l'organisation définitive et de communiquer les décisions aux parents d'élèves.

## À L'ÉCOLE MATERNELLE...

### De la ferme...

Pour approfondir le travail mené en classe, tout au long de l'année, sur les animaux de la ferme, une visite de la ferme de la Marinette à Chapdes-Beaufort a eu lieu.

### Au cinéma...



Dans le cadre du festival du court métrage de Clermont 2024, les élèves ont eu la chance de voir une sélection des courts métrages primés, destinée aux élèves de maternelle.

Cette « sortie culturelle » sera complétée par la participation, au cours de l'année scolaire 24/25, des élèves d'Yssac au dispositif intitulé « Comb'images » et porté par le SMAD des Combrailles. Ce dispositif s'inscrit

dans le cadre de la Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle des Combrailles (2022-2027) signée avec différents partenaires (Etat, Région, Département...). L'objectif de cet outil est d'améliorer l'accès à la culture et les pratiques artistiques des jeunes, des personnes âgées et handicapées des Combrailles à travers diverses animations. Le travail entrepris tout au long de l'année s'articulera, cette année, autour de la musique et des arts plastiques. Une restitution publique du travail des enfants se fera au printemps prochain.



## À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE... 2024 ANNÉE OLYMPIQUE MAIS PAS QUE !



disposition par la municipalité (un grand merci !). « Évolutions », chants, pièces de théâtre, autant de moments où les élèves de la maternelle au CM2 sont montés sur scène. Une belle réussite ! Et puis, il y a cette sensibilisation à la nature et au patrimoine avec la participation des élèves à une course d'orientation type « carte au trésor » sur le site du château de Chazeron. L'année s'est clôturée par une action sur la biodiversité avec la plantation de haies au Ceix en partenariat avec la municipalité et l'association « les Haies du Puy-de-Dôme ».

Bienvenue à Mme Jacquet qui a rejoint à titre définitif M. Martin et qui fait classe aux CP et aux CE1 sans oublier les CE2 pour certains enseignements.

Comme aime le répéter le directeur de l'école, Guy Martin, « à l'école on fait aussi des maths, du français, de l'histoire, de la géo, des sciences ». Mais reconnaissons que cette année 2024 aura aussi été riche en activités et animations collectives pour faire découvrir plusieurs autres « univers » aux élèves.

Tout d'abord, le sport avec la participation aux olympiades sur le terrain de sports de Beuregard-Vendon ; une journée où les enfants des écoles de Teilhède, Beuregard-Vendon et Gimeaux se sont mélangés pour participer à plusieurs épreuves sportives, encadrés par les équipes pédagogiques.

Le sport pour tous a été au cœur de l'animation rugby fauteuil qui s'est déroulée dans la cour de l'école. Un moment de sensibilisation qui a énormément plu et touché les élèves.

Comment ne pas revenir sur le « retour » de la fête de l'école ? Malheureusement, l'organisation conjointe avec l'école d'Yssac-la-Tourette n'a pas pu avoir lieu comme par le passé à la salle des fêtes de Gimeaux, pour cause de travaux. Mais rien n'arrête la farouche volonté de « refaire la fête » : enseignants, élus, parents et l'Amicale Laïque se sont regroupés pour organiser à la salle des fêtes de Beuregard-Vendon, gracieusement mise à



### DES EFFECTIFS À LA RENTRÉE 2024

#### Ecole maternelle, 24 élèves

Classe de Madame Helluin  
2 TPS / 8 PS / 8 MS / 6 GS

#### Ecole élémentaire, 33 élèves

Classe de Madame Jacquet  
6 CP / 5 CE1

Classe de Monsieur Martin  
8 CE2 / 6 CM1 / 8 CM2





## TOUJOURS AUTANT D'ANIMATIONS POUR UNE DERNIÈRE ANNÉE DE TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES.

Dans le cadre de l'élargissement du Regroupement Pédagogique Yssac Gimeaux à la commune de Davayat, les conseils municipaux, le syndicat intercommunal pour le RPI et le conseil d'école ont décidé que l'année scolaire 2024/2025 serait la dernière année où la semaine scolaire serait organisée autour de 4,5 jours de classe.

Malgré l'attachement de la municipalité de Gimeaux à la semaine de 4,5 jours, au regard de l'incertitude de la pérennisation du fonds de soutien financier de l'Etat pour la mise en place d'activités périscolaires et par cohérence avec le rythme scolaire envisagé par les communes de Davayat et Yssac-la-Tourette, place à la semaine d'enseignement réparti sur 4 jours à compter du 1er septembre 2025.

Pour l'année scolaire en cours, les Temps d'Activités Périscolaires se poursuivent ; l'équipe d'animation propose des activités variées qui rencontrent toujours autant de succès auprès des enfants.

En maternelle, les enfants ont le choix de jouer « librement » ou de découvrir :

- le monde des contes et des histoires, des jeux de société et des jeux collectifs avec Sophie Houmadi
- les sons, les rythmes, la musique et les instruments dans le cadre d'un éveil musical proposé par Florence Triboulet (intervenante de l'école de Musique intercommunale)
- des activités sportives, des jeux collectifs et des parcours de motricité avec Alexis Mallet
- des activités manuelles et créatives sous la responsabilité de Natacha Da Ponte.

En élémentaire, les enfants sont un peu plus responsables de leur engagement puisqu'ils doivent s'inscrire par période en fonction des activités proposées :

- activités manuelles, jeux de société, expression corporelle, initiation aux arts du cirque par Sophie Houmadi
- découverte de l'environnement et du patrimoine à travers de « petites randonnées » dans les rues et chemins de la commune par Agnès Teixeira
- un atelier couture animé deux fois par semaine par Agnès Teixeira
- sans oublier le sport (connu ou méconnu comme le Tchouk Ball) avec Mattéo Paccamiccio
- origami.

Une nouvelle fois, une Fête des TAP sera proposée au mois de juin ; spectacle, exposition des créations des enfants et moment de partage avec les familles viendront clôturer l'année.

Cette année, l'équipe d'animation proposera, au mois d'avril, une initiation à la couture. Cette soirée proposée par les enfants sera l'occasion de montrer aux familles leur savoir-faire acquis dans ce domaine ; un temps de partage entre animateurs, enfants et parents où chacun s'adonnera « aux joies » de la couture.

Notons qu'en 2024, au cours de la pause méridienne, un concours de dessins a été organisé sur la thématique « les fruits et les légumes sont sportifs » afin d'évoquer avec les enfants l'équilibre alimentaire nécessaire à tous. Un clin d'œil « humoristique » aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.





## UN ENGAGEMENT QUI MÈNE À PARIS !

L'an dernier, dans ces pages, vous avez pu découvrir l'engagement de deux jeunes filles de la commune dans la démarche citoyenne du Service National Universel.



Après le stage de cohésion vécu en 2023, l'année 2024 aura été l'occasion de continuer à participer aux cérémonies commémoratives organisées par la municipalité, le 8 mai et le 11 novembre. Elles ont aussi mis leur engagement à donner du sens aux liens intergénérationnels puisqu'elles ont participé au service du repas des aînés. Mais leur investissement, au service de la République, s'est aussi fait au-delà des frontières de la commune ; les voilà à effectuer la mission d'intérêt général qu'elles ont choisie.

L'une s'est engagée dans la gendarmerie nationale, au sein des « Cadets de la Gendarmerie », à la caserne Frobert à Clermont-Ferrand ; pendant ce temps, la seconde est militaire réserviste dans l'armée de l'air et de l'espace, au 92ème Régiment d'Infanterie de Clermont-Ferrand. Représentations aux commémorations, journées d'instruction et formations, missions de surveillance et de contrôle sur le terrain occupent nos jeunes Gimeaudaises, toujours lycéennes, au cours des vacances scolaires et de certains week-ends. Toujours aussi motivées, on sent bien que cet engagement aujourd'hui volontaire pourrait se transformer demain (une fois le bac en poche !) en engagement professionnel.

Et pour parfaire leur découverte de la République et de la Nation, accompagnées de Sébastien Guillot, maire, elles se sont rendues à Paris. Reçues dès leur descente du train (arrivé à l'heure !) par Christine Pirès Beaune, députée de la Circonscription de Riom et questeuse de l'Assemblée Nationale, elles ont eu droit à une visite patrimoniale et institutionnelle du Palais Bourbon, bien guidées par l'attaché parlementaire de la députée ; elles ont même pu entrer avec Madame la Députée dans l'hémicycle, là où siègent nos 577 députés.

Après un repas pris dans les salons du Sénat en présence d'Éric Gold, Sénateur du Puy-de-Dôme, et de ses collaboratrices, les deux jeunes femmes ont pu, là encore, visiter le Palais du Luxembourg avec les explications et anecdotes racontées par le Sénateur. Avant de quitter Paris, elles ont assisté à une séance de « questions au gouvernement » depuis le balcon de l'hémicycle.

Un souvenir pour ces deux jeunes de la commune qui ont décidé de leur investissement, à un moment où l'engagement au service de l'intérêt général laisse plutôt la place au repli sur soi et à la banalisation de la vie institutionnelle. Comme elles le disent, si elles ont décidé de s'engager « c'est pour servir leur pays, participer à protéger ceux qu'on aime et aussi donner un sens à la vie ».

### Contacts

[www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr) ou [www.ac-clermont.fr/dsden63](http://www.ac-clermont.fr/dsden63)

Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du Puy-de-Dôme et du Cantal

DSDEN du Puy-de-Dôme - Cité administrative  
Rue Pélissier - 63034 Clermont-Ferrand Cedex1  
[sdjes63.snu@ac-clermont.fr](mailto:sdjes63.snu@ac-clermont.fr)



### VOUS ÊTES NÉS EN 2009, PENSEZ À VENIR VOUS FAIRE RECENSER

Vous devez vous faire recenser entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de votre anniversaire. Si les délais ont été dépassés, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche doit se faire en mairie.

Une fois cette obligation accomplie, une attestation de recensement vous sera délivrée. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une attestation de situation administrative. Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).



## L'AMICALE LAIQUE S'ADAPTE À TOUT POUR ANIMER LE VILLAGE !

C'est toujours avec beaucoup de plaisir de revenir sur les animations proposées par l'Amicale Laïque et qui ont permis, au cours de l'année écoulée, aux Gimeaudaires de partager des moments festifs, conviviaux qui font partie du « bien vivre ensemble » dans le village.



Devenez amicalistes !

Amicale Laïque de Gimeaux

20 Av de la libération

Aurélie Romme (présidente) 06.83.47.90.32

fjep.gimeaux@gmail.com

Pourtant, l'année avait mal commencé avec un **concours de belote** rassemblant seulement 18 équipes et qui avait été délocalisé à Prompsat en raison des travaux de la salle des fêtes. La commune voisine avait gracieusement mise à disposition ses installations (merci à eux !).

Nouvelle identité pour **le bar à cochon qui devient l'« Apéro'porc »** et nouveau rendez-vous avant les vacances scolaires de Pâques. Et c'est un très beau lancement, c'était une belle soirée, avec un temps idéal. Les planches apéritives de fromages et charcuterie ont fait fureur en un rien de temps.



**Le feu de la Saint Jean** résiste à tous les temps ! Malgré une météo humide à l'image du temps estival, Gimeaux était en feu !! Cette belle fête a pu se faire grâce à un appel massif aux bénévoles pour aider les amicalistes. Sans toutes les « bonnes volontés » qui ont répondu présentes, sachez que l'Amicale ne serait pas en mesure d'assumer un tel événement réunissant chaque année toujours un peu plus de monde (plus de 500 personnes étaient présentes sur le site du Ceix). L'ambiance était là, DJ Hyperion continue de faire vibrer les fêtards toute la nuit. Un service de sécurité, présent sur les lieux, a permis le bon déroulement de cette soirée. Un grand merci à tous pour ce moment incontournable de la vie de la commune et des alentours.

**Le concours de pétanque** a fait son grand retour à sa date historique du 14 juillet. 36 équipes ont été accueillies. Quel succès ! Pour 2025, l'association va devoir s'adapter puisque le 14 juillet prochain le passage du Tour de France à Châtel-Guyon et Loubeyrat risque de perturber les habitudes des uns et des autres.

## AGENDA 2025

- Vendredi 18 avril : Apéro'porc
- Vendredi 27 juin : Feu de la Saint-Jean
- Dimanche 13 juillet : Concours de pétanque
- Vendredi 5 et samedi 6 septembre : Fête patronale
- Vendredi 28 novembre : Bar à huîtres
- Samedi 13 décembre : Noël des enfants





## Vie ASSOCIATIVE

La fête patronale se déroule sur 2 jours. Le vendredi soir, l'organisation d'un très beau repas « communautaire » avec les délicieux plats proposés par les Gimeaudaires, réchauffés au four banal, a été accompagné par la Banda de Combronde. C'était la fête à Gimeaux. Le samedi, après-midi et en soirée, est un PLOUF ! La pluie, toute la journée, en continue, a gâché la fête. Le spectacle déambulatoire s'est déroulé dans des conditions maussades. Si l'association n'a pas eu d'autre choix que d'annuler la « soirée mousse » au grand regret de tous (petits comme grands !), le maintien d'une soirée conviviale autour de planches apéritives et de musique a été très apprécié.



Le « bar à Huîtres » de l'Amicale Laïque a fusionné avec l'équipe de bénévoles du Téléthon pour la bonne cause car cette année le Téléthon a avancé exceptionnellement son rendez-vous national. Quel succès de cette manifestation qui s'est exceptionnellement déroulée dans la cour de l'école.

Le Père-Noël a fait carton plein lors de sa venue à Gimeaux. Tous les enfants (sages) ont reçu un cadeau de sa part. Le spectacle a eu lieu dans la cantine de l'école mise à disposition par la communauté de communes pour faire face aux travaux de la salle des fêtes.

Si l'Amicale Laïque continue d'animer et de rythmer la vie du village, elle a su encore une fois tenir son rôle auprès de l'école, en proposant à l'équipe pédagogique du RPI de tenir le « stand buvette » du spectacle de fin d'année et de reverser l'ensemble des bénéfices aux coopératives scolaires.

### POUR MIEUX POUVOIR VOUS ACCUEILLIR :

- Achat d'un nouveau barnum
- Paiement par CB sans contact sur certaines manifestations.





# AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR

## PAYS DE COMBRONDE



**29&30**  
**NOVEMBRE**  
**2024**

### « FORMULE » MODIFIÉE EN 2024 MAIS SUCCÈS AU RENDEZ-VOUS

Encore beaucoup de générosité avec un total de 4 009 € (soirée 2 654€, Tombola 554 € et vente matinale de brioches 801 €) récoltés sur la commune de Gimeaux (3 168 € en 2023). Cette somme s'inscrit dans le résultat encore exceptionnel de cette édition du Téléthon du Pays de Combronde qui affiche au 30 Novembre 101 548 € de dons.

#### Les bénévoles savent s'adapter, vous aussi !

Cette année, le traditionnel « Bar à huîtres » a été organisé par les bénévoles du Téléthon de Gimeaux. Les membres de l'Amicale Laïque, habitués à organiser cette manifestation ont apporté une aide précieuse. En effet, en raison des travaux de La Maison Commune, le « Bar à huîtres » a eu lieu dans la cour de l'école sous barnums. La météo fut parfaite, l'ambiance toujours aussi conviviale avec la dégustation de près de 1100 huîtres, 8 kg de crevettes et 9 kg de saumon ! Le tout dans une ambiance musicale, grâce au prêt de matériel de sonorisation de Damien Moralès.

#### Un défi en forme de drapeau !

Cette année, le défi des communes participantes au Téléthon de Combronde était la décoration d'un drapeau qui a servi à la parade des délégations des communes lors de la retraite aux flambeaux. Merci à Michelle Llaurado et Liliane Martin qui ont œuvré à la décoration de ce drapeau.

#### Une généreuse tombola

Une nouvelle fois de nombreux donateurs ont répondu présents ; 32 partenaires pour plus de 1 100€ de lots. Merci à l'«Atelier tricot » de l'association Noël Magique pour le lot le plus convoité, un plaid et son coussin, à la valeur inestimable car fruit de nombreuses heures de travail.





## Des brioches pour votre petit déjeuner

Depuis l'année dernière, de nouvelles personnes se joignent aux habituels bénévoles pour la distribution des 250 brioches dès 8 h le samedi matin. Merci à Corinne Rouchon, Nicole Gilles, Marylène Gaudry, Cathy Paput-Viallon et Manou Frizon.

N'hésitez pas à rejoindre les bénévoles du Téléthon de Gimeaux pour préparer l'édition 2025 espérée dans la toute nouvelle salle polyvalente de la Maison Commune.



## L'ENSEMBLE MANDRAGORE, DE VENISE À GIMEAUX !

Recherche de nouveaux morceaux anciens (musiques et chants), adaptations de ces morceaux, répétitions et présentations des concerts, l'année 2024 a été bien remplie pour l'Ensemble Mandragore, qui reste toujours fidèle à ce répertoire passionnant.

Les musiciens de l'ensemble ont eu le plaisir de jouer à Venise dans le cadre du Carnaval et à nouveau dans le Lot avec 3 concerts à la clef.

Deux associations qui mettent en avant le patrimoine local, Pierre Le Vénérable et Terres Romanes d'Auvergne ont proposé à l'Ensemble Mandragore d'assurer animation et concert à Sauxillanges et dans l'Eglise romane d'Issoire. L'année s'est terminée par un concert à la chapelle de l'Hôpital à Riom, juste avant les fêtes.

Et ce sera encore avec un grand plaisir que l'ensemble donne rendez-vous aux Gimeaudaises mais aussi à tous les passionnés de musique pour un concert prévu le samedi 29 mars 2025 sur la commune.

Les répétitions ont toujours lieu le lundi soir à partir de 17h30 au 1, chemin de Fontête et restent ouvertes aux personnes intéressées.



**L'Ensemble Mandragore**

<https://ensemble.mandragore.free.fr>

**Annick Le Gourrierec (Présidente) 06 82 03 05 97**



## DES NOUVELLES DE LA PAROISSE SAINT-BENILDE-EN-LIMAGNE

« Grandir pour annoncer et accueillir », tel est le thème choisi depuis septembre 2023 qui permet de donner une direction aux actions de la paroisse et de rester vigilant sur le sens de la mission de celle-ci.

### Maison paroissiale

103 Grande Rue à Aigueperse (impasse face à l'église)

Accueil : mardi 16h-17h30, jeudi 10h-12h et samedi 10h-12h.

04 73 63 62 25

[paroissesaintbenilde@gmail.com](mailto:paroissesaintbenilde@gmail.com)

<https://www.paroissesaintbenilde.com>

### La vie de la communauté

Le curé, le père Yesuraja INNACI, désormais incardiné dans le diocèse de Clermont-Ferrand, poursuit sa mission sur la paroisse. Il réside à Riom et est présent à Aigueperse chaque jeudi, disponible sur rendez-vous.

Le père Paul Destable, retraité de sa mission de curé de Clermont Centre, loge à Châtel-Guyon et est tout particulièrement en service au sanctuaire de Thuret. Vous pouvez le rencontrer à l'église de Thuret le jeudi de 16h à 17h. Il propose aussi de préparer les malades à recevoir le sacrement des malades.

La maison paroissiale d'Aigueperse accueille, depuis l'année dernière, un locataire : Elias Saint-Gilles ; il rend de nombreux services notamment à l'accueil de la paroisse et à l'église d'Aigueperse.

### Travaux

Les travaux à la maison paroissiale d'Aigueperse sont terminés ! Les locaux ont été mis aux normes d'accessibilité et de sécurité. Inscriptions pour un baptême, un mariage, du catéchisme, pour une demande de prière ou pour tout renseignement concernant la foi et la religion, autant de démarches qui peuvent se faire dans ce nouveau lieu de vie paroissiale.

### Services

Si vous avez un peu de temps à mettre au service de l'Église, nous cherchons des bénévoles pour :

- Visiter les personnes âgées chez elles ou en EHPAD
- Entretien et fleurir les églises de nos villages et les ouvrir pour les célébrations religieuses
- Jouer de la musique ou chanter à la messe

Et bien d'autres choses encore sont proposées ! Les services sont variés ! Ambiance fraternelle assurée !

### Dynamique !

25 mariages, 82 baptêmes et plus de 120 décès sont les événements heureux ou douloureux accompagnés par la communauté paroissiale. Sans oublier les dizaines d'enfants inscrits au catéchisme (de 4 à 11 ans) puis à l'aumônerie (collège et lycée).

### Les événements paroissiaux

- La messe est célébrée chaque dimanche à 11h, à Artonne du 8 décembre au dimanche de Pâques (en remplacement d'Aigueperse par manque de chauffage) puis à Aigueperse.
- D'autres messes se déroulent au Sanctuaire de Thuret : chaque dimanche à 18h, le 1er vendredi du mois (pour les malades) ; le prêtre est présent chaque jeudi de 16h à 17h.
- A la maison paroissiale de Thuret, 4 films sont projetés dans l'année par le groupe cinéma Carlo Acutis. Un bon moment de réflexion et de convivialité.
- Le Pèlerinage de Saint-Bénilde aura lieu le dimanche 22 juin 2025.
- Notons la création d'une patrouille scout (du mouvement des guides et scouts d'Europe), pour les filles de 12 à 15 ans.

## LES CLOCHES SONNENT TOUTE L'ANNÉE

Suite à un dysfonctionnement sur le système de sonnerie des cloches de l'Église, un point sur l'état du système (pour mémoire, l'armoire électrique a été refaite pour un montant de 2 934 € en 2023) et sur les heures de sonnerie a été fait avec la société Heur'tech SARL CHOMEL.

Le clocher se compose de 4 cloches pilotées par 4 moteurs de « volées ».

Les battants et les bords des cloches (là où tape le battant) sont en mauvais état sur les cloches 2,3,4. Les heures de nuit d'une tonalité et sonorité réduites ont dûes être désactivées au regard de l'état de la cloche 4 et du battant.

Le réglage des heures de sonnerie entre 8h et 22h est le suivant :

- Chaque heure (1 coup par heure) sur la cloche 1, répété une fois 2 mn après (ex : 8h/8h02)
- Chaque demi-heure (1 seul coup) sur la cloche 2 sans répétition (ex : 8h30)
- 3 fois par jour l'Angélus sur la cloche 2 à 8h03/12h03/19h03. La cloche 3 (et ponctuellement la 2) sonnent pour la célébration des offices.





## DE NOUVEAUX VENUS AU CENTRE DE SECOURS DE PROMPSAT -TEILHÈDE-GIMEAUX MAIS TOUJOURS UN MANQUE D'EFFECTIF

Lors de la Sainte-Barbe, patronne des pompiers, qui s'est déroulée le 7 décembre 2024 dans les locaux de la caserne de Prompsat, le Lieutenant Bruno Rougier, en présence des maires des 3 communes, a fait un bilan de l'année, entre satisfactions et inquiétudes pour l'avenir.

Le centre de secours et de premières interventions de Prompsat intervient sur les communes de Teilhède, Gimeaux et Prompsat ; il est composé de 15 sapeurs-pompiers.

Les 37 interventions sur l'année 2024 se répartissent géographiquement ainsi : 5 à Prompsat, 8 à Gimeaux, 21 à Teilhède, 1 à Châtel-Guyon et 2 renforts. Elles concernent 29 secours à la personne, 3 interventions diverses, 4 « feux » et 1 procédure « gaz ».

Le nombre de sorties est un peu plus faible que les années précédentes ; le manque de disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires en journée et un effectif réduit explique cette baisse des interventions.

Néanmoins, le CPI a réussi une partie de son pari « d'attirer de nouveaux visages » à la caserne pour s'investir dans cette mission essentielle de secours à la personne. 5 nouvelles personnes, dont 3 de Gimeaux, sont venues renforcer les effectifs. Marine Chaput, Elisa Brissay-Penaud et Lionel Gaudry rejoignent l'adjutant-chef Pascal Chaput (grade remis lors de la Sainte-Barbe) et Sabrina Potin portant ainsi à 5 le nombre des Gimeaudais engagés dans cette mission d'assistance et de secours.

Notons qu'une des recrues de l'année 2024 est sapeur-pompier professionnel ; il apportera toute son expérience et son savoir pour accompagner les nouveaux venus et les autres !

Dès février 2025, les nouveaux volontaires se lanceront dans

un long mais nécessaire processus de formation. Les sapeurs-pompiers présents depuis plusieurs années continuent bien entendu, eux-aussi, de se former avec par exemple le suivi d'une formation pour pouvoir encadrer les manœuvres. Cette année encore, deux journées de recyclage ont été organisées avec le CPI voisin de Saint-Bonnet-près-Riom. Cette mutualisation permet d'avoir plus de monde en même temps et de travailler dans une nouvelle dynamique.

Malheureusement, le CPI a déploré les départs de 3 sapeurs-pompiers en 2024 ; il est donc nécessaire d'avoir encore 2 ou 3 recrues pour permettre de répondre plus facilement et plus souvent aux sollicitations. N'hésitez à rejoindre les sapeurs-pompiers du CPI de Prompsat/Teilhède/Gimeaux.

Mais le CPI est aussi un lieu de convivialité et de partage. En 2024, l'amicale des pompiers a organisé un voyage en République Dominicaine. Semaine de rêve, dépaysement total, décors de carte postale !! Pas assez de mots au retour pour décrire ce moment de détente et de découverte.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Bruno Rougier 06 07 55 67 10, chef du CPI situé à Prompsat ou vous rendre sur le site internet <https://sapeur-pompier.sdis63.fr/volontaire>

Les sapeurs-pompiers tiennent à remercier les habitants de la commune pour l'accueil qui leur a été réservé lors du passage des calendriers.

# À VOTRE SERVICE



## À LA RENCONTRE DE VOS 3 AGENTS MUNICIPAUX !

Les agents municipaux contribuent au « bien vivre ensemble » à Gimeaux ; ils restent à votre écoute et à votre service. Une rencontre décalée au cours d'un petit déjeuner pour mieux les connaître !

**Pascale Fleurier,**  
secrétaire  
de Mairie



*Thé ou Café ?*

Thé

*Votre animal préféré ?*

Chien et particulièrement les cockers

*Votre couleur préférée ?*

Bleu

*Ça fait combien de temps que vous travaillez pour la commune de Gimeaux ?*

Depuis mars 2022

*Votre travail au quotidien consiste en quoi ?*

Une partie administrative mais aussi l'accompagnement des usagers, des agents et de l'équipe municipale.

*Ce que vous préférez dans votre travail ?*

La polyvalence, la diversité des tâches

*Votre plus grande fierté ?*

Ma famille et pouvoir participer, à ma façon, à servir un territoire et ses habitants.

*Une maxime, un adage ?*

« La vie est belle »

**Denis Vexenat,**  
agent technique



*Thé ou Café ?*

Café, mais un seul par jour

*Votre animal préféré ?*

Chien et Chat

*Votre couleur préférée ?*

Bleu

*Ça fait combien de temps que vous travaillez pour la commune de Gimeaux ?*

20 ans depuis le 2 novembre dernier  
*Votre travail au quotidien consiste en quoi ?*

Suivant les saisons, l'été la tonte, l'arrosage, le desherbage des rues ; l'hiver, le nettoyage des rues ; le travail a évolué avec du matériel plus adapté.

*Ce que vous préférez dans votre travail ?*

C'est la diversité des tâches, rien n'est répétitif, et je suis dehors.

*Votre plus grande fierté ?*

D'avoir pu faire un travail au contact de la nature

*Une maxime, un adage ?*

On apprend de chacun de nous (petit ou grand) ; j'aime particulièrement la chanson « je sais » de Gabin, dans laquelle il est dit « Maintenant je sais, je sais qu'on ne sait jamais ! »

**Sophie Debenest\*,**  
agent d'entretien  
des locaux  
communaux



*Thé ou Café ?*

Plutôt café

*Votre animal préféré ?*

Chien et Chat

*Votre couleur préférée ?*

En été l'orange et en hiver le gris et le moutarde

*Ça fait combien de temps que vous travaillez pour la commune de Gimeaux ?*

Depuis 2017, au départ j'avais quelques heures à la mairie puis j'ai pu compléter avec la restauration scolaire à l'école.

*Votre travail au quotidien consiste en quoi ?*

A entretenir les locaux de la mairie, de l'atelier communal et de l'école.

*Ce que vous préférez dans votre travail ?*

Mon autonomie

*Votre plus grande fierté ?*

D'avoir grandi grâce à des rencontres, comme celle avec M. Guillot.

\*depuis la date de l'interview, Sophie a décidé de rejoindre la Communauté de Communes Combrailles, Sioule et Morge pour intégrer à temps complet le service d'aide à domicile. Bonne continuation à elle et merci pour son investissement au service des Gimeaudaires.





## LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES À GIMEAUX ET LE TRI DES BIODÉCHETS



### LES TOURNÉES DE COLLECTE

Pour rappel à Gimeaux, les ordures ménagères sont collectées les mardis en semaine impaire.

Les emballages recyclables sont collectés les mardis en semaine paire. Les tournées de collecte débutent à 4h30 le matin. Aussi, il est important de sortir son bac la veille au soir du jour de collecte. Lorsque la collecte tombe un jour férié, celle-ci est remplacée le mercredi de la même semaine. Pour rappel, chaque riverain doit rentrer ses bacs dans sa propriété une fois la collecte effectuée. Trop de bacs sont présents, à demeure, dans les rues de la commune.

Depuis le début de l'année, il a été constaté un certain nombre de non-collecte des bacs. Les services du SBA, qui peuvent suivre le camion de collecte par système GPS, ont confirmé ces anomalies. Si un bac n'est pas collecté vous pouvez appeler le service usager du SBA.

Un deuxième passage peut avoir lieu, le lendemain ou le surlendemain, si et seulement si la non collecte est liée à une erreur de ramassage imputable aux agents du SBA. Si le passage dans une rue est impossible ou si un bac n'a pas été sorti, aucun rattrapage de collecte ne sera mis en place.

La municipalité a demandé au SBA que :

- tout stationnement gênant, ne permettant pas la collecte, soit signalé par la communication du numéro de plaque d'immatriculation du véhicule.
- tous les bacs présents sur la chaussée, le jour de collecte, vides ou non, soient collectés.

### PROPOSER DES SOLUTIONS DE TRI DES BIODÉCHETS PARTOUT, POUR TOUS !

Chaque année, chacun jette 39 kilos de nourriture qui se retrouvent dans la poubelle verte ; les enfouir ou les incinérer n'est ni écologique, ni logique. Ils peuvent être facilement triés, détournés de la poubelle verte, pour être valorisés en compost ou en biogaz. C'est là que le SBA intervient pour proposer à chacun une solution, la plus écologique possible, en fonction des territoires, des types d'habitats, parce que chaque situation est différente.

### Les biodéchets c'est quoi ?

Les biodéchets englobent tous les déchets organiques : les déchets alimentaires (restes de repas, épluchures, marc de café...) et les déchets de jardin (dits végétaux).

### Valoriser ses biodéchets à Gimeaux, oui mais comment ?

Le compostage individuel est la solution n°1 lorsque l'on réside à la campagne, en maison pavillonnaire avec jardin ! Les restes de repas sont transformés sur place, en compost, avec les déchets verts et réutilisés directement dans son propre jardin. Le SBA met à disposition de ses usagers un composteur de jardin (sans facturation). Il suffit de le commander auprès du SBA.

La deuxième solution est le « compostage partagé » qui permet de pratiquer le compostage à l'échelle d'un quartier, d'un bourg, avec une installation adaptée. Le composteur partagé permet aux habitants, ne pouvant ou ne souhaitant pas composter à leur domicile, de réduire leur production de déchets, tout en faisant un geste éco-citoyen. Chacun y apporte ses biodéchets et, plus tard, le compost pourra être utilisé par tous pour les plantes, potagers ou bacs à fleurs. Ce geste permettra également aux habitants de réduire le coût de collecte et de traitement de leurs déchets.

Depuis le mois de février, la commune dispose d'un site de compostage Place de l'Eglise. Une quinzaine de foyers l'utilisent déjà. Mais il n'est pas trop tard pour s'y mettre ! Pour cela, il suffit de contacter le SBA au 04 73 647 444, ou bien d'adresser un mail à [animations@sba63.fr](mailto:animations@sba63.fr) en précisant votre commune ou bien encore de remplir le formulaire « Je souhaite utiliser un composteur partagé » sur le site internet du SBA. Vous serez doté du code d'accès, d'un bio-seau et formé aux bons gestes.

### Pour en savoir plus :

**SBA – [www.sba63.fr](http://www.sba63.fr) / 04 73 647 444**



## LE TRI C'EST QUOI ?

**100 %**  
des papiers et  
des emballages  
en VRAC  
dans le bac/  
PAC jaune.

Lien vers vidéo détaillée



### Avec le tri, on a tous à y gagner

L'an dernier, en triant dans les bacs jaunes, nous avons recyclé près de 8000 tonnes d'emballages et de papier !

Le tri, c'est un geste simple : 100% des emballages et des papiers se recyclent. Une seule question à se poser : est-ce que mon déchet est un emballage ou du papier ? Si oui, direction la poubelle jaune !

Attention, « tous les emballages se trient » ne signifie pas que « tous les plastiques se trient » ! Un jouet en plastique n'est pas un emballage donc ne doit pas être jeté dans la poubelle jaune.

### Quelques astuces pour trier...

- 100% des emballages papier et plastique vont dans la poubelle jaune !
- Les déchets recyclables se jettent en vrac ! N'UTILISEZ PAS DE SACS, sinon ils seront détournés du recyclage.
- ne jetez pas de verre dans les poubelles jaunes, ni d'ordures ménagères !
- videz vos emballages recyclables, mais ne les lavez pas.
- revissez les bouchons sur les bouteilles et flacons.
- séparez les différents matériaux. Dans les paquets de gâteaux, séparez les barquettes plastiques des boîtes en carton.
- n'emboîtez pas les emballages les uns dans les autres.
- ne déchirez pas les feuilles de papier en petits morceaux.

## MÉDIATHÈQUE RELAIS : S'ADAPTER AUX TRAVAUX DE LA MAISON COMMUNE

6 bénévoles ont assuré le fonctionnement de la médiathèque relais tout au long de l'année 2024 en ouvrant 2h chaque vendredi. Plus de 150 personnes ont fréquenté la médiathèque, empruntant des livres adultes (romans, policiers) mais aussi des livres enfants dont le fonds a été régulièrement renouvelé pour faire face à la demande.

Grâce à l'implication d'une bénévole, les élèves de l'école de Gimeaux, accompagnés par leur maitresse, sont venus un mercredi sur 2, passer un temps à la bibliothèque, feuilleter les livres et en emprunter.

Quelques animations ont été organisées avec succès : soirée lecture à voix haute, lectures aux tout-petits, soirée jeux de société.

En raison des travaux en cours, la bibliothèque va provisoirement déménager. A compter de janvier 2025, rendez-vous sera donné aux lecteurs à la cantine de l'école les vendredis de 16h15 à 18h (accès par la cour de l'école). Les Gimeaudaires continueront donc de disposer sans interruption du fonds de livres (30 000 ouvrages) du réseau de lecture intercommunal.



**Retrouvez les bénévoles, chaque vendredi de 16h15 à 18h dans les locaux de la cantine scolaire**

## UNE ANNÉE SPORTIVE AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COMBRAILLES, SIOULE ET MORGE

Combrailles, Sioule et Morge a organisé de nombreuses actions sportives, à destination des habitants du territoire, dans le but de promouvoir et de faire vivre les émotions des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Ces moments, proposés par l'ensemble des services intercommunaux et par les associations sportives locales, ont permis aux participants de pratiquer et de découvrir des activités sportives moins connues du grand public.

La communauté de communes a également souhaité rendre les Jeux Olympiques et Paralympiques accessibles au plus grand nombre, en offrant l'opportunité à 66 enfants de se rendre à Paris pour assister aux épreuves. Les 3 objectifs du label « Terre de Jeux 2024 » sont atteints : célébration pour faire les émotions des Jeux, l'héritage pour changer le regard sur le sport au quotidien, l'engagement pour que l'aventure Paris 2024 profite au plus grand nombre et ne s'arrête pas là !





## NOUVEL ACCÈS POUR LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE ET L'AGENCE POSTALE

Le secrétariat de mairie est ouvert les lundis et les vendredis de 16 H 00 à 18 H 45 ainsi que les mercredis de 10 H 00 à 12 H 00. L'accès se fait de manière définitive depuis la rue de la Mairie à l'entrée de la Maison Commune. L'équipe municipale s'excuse du désagrément causé à partir du mois de janvier pour cause de travaux dans les locaux actuels de la Mairie. Provisoirement, secrétariat de mairie et Agence postale sont installés dans la salle polyvalente (ex salle des fêtes).

Il est possible de contacter le secrétariat (04 73 63 30 37) les lundis après-midi, du mercredi au vendredi toute la journée.

Le maire et/ou les adjoints vous accueillent tous les vendredis de 16 H 00 à 19 H 00.



## S'INSCRIRE SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription sur les listes électorales est obligatoire (L. 9 du code électoral).

Afin de faciliter la participation des personnes qui remplissent pour la première fois les conditions d'inscription sur les listes électorales, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) inscrit automatiquement sur les listes électorales :

- les personnes qui viennent d'acquérir la majorité (18 ans) ;
- les personnes qui viennent d'être naturalisées (sous réserve qu'elles aient la majorité) ;
- les personnes dont l'inscription est ordonnée par le juge.

Avec la mise en place de ce répertoire unique, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales. Rendez-vous sur [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788)

La mairie reste néanmoins l'interlocuteur privilégié pour toutes les démarches que vous souhaitez entreprendre (inscriptions, modifications...) mais vous pouvez aussi vous inscrire directement sur [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396).



LA POSTE

L'agence postale est ouverte les lundis et vendredis de 16h00 à 18h45 ainsi que les mercredis de 10h00 à 12h00.

### Attention changement d'adresses !

courriel : [mairie@ville-gimeaux.com](mailto:mairie@ville-gimeaux.com)

courrier : Maison Commune - Mairie - 1 rue de la mairie  
63 200 Gimeaux

## COMMENT DÉPOSER UN DOSSIER DE DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ OU DE PASSEPORT ?

Contactez les services d'état-civil des communes autorisées à délivrer les cartes d'identité et passeport (Riom, Saint-Georges de Mons, Volvic...) . La plupart des communes nécessitent des rendez-vous préalables, ne vous déplacez donc pas inutilement avec vos documents.

<https://www.puy-de-dome.gouv.fr/carte-nationale-d-identite-a8119.html#!/Particuliers/page/N358>

Faire une pré-demande par internet, pour gagner du temps. Vous pouvez également remplir en ligne votre pré-demande de carte nationale d'identité ou de passeport. Il faut créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés <https://passeport.ants.gouv.fr/> et saisir son état-civil et son adresse.

Un numéro de pré-demande du titre d'identité vous est alors attribué et permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne.

Pensez à noter ou imprimer ce numéro lors du déplacement en mairie.

**Attention : la pré-demande de carte d'identité ou de passeport ne dispense pas l'usager de se rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de son dossier (justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal le cas échéant). Pensez là encore à prendre rendez-vous par téléphone ou sur le site de la commune.**

**Retirer le titre d'identité dans la mairie dans laquelle la demande a été déposée.**





**NAISSANCES 2024**

18/01/2024 : Romy CONSTANT  
28/09/2024 : Victoria AYLLON  
05/11/2024 : Oscar MERCUROL

**MARIAGES 2024**

11/05/2024 : Solène LAPIERRE et Josselin DAVIS

**DÉCÈS 2024**

11/01/2024 : Claire ROBIN  
29/03/2024 : Joël MARTIN  
15/06/2024 : Thérèse ROLLIN NÉE GARRET  
14/07/2024 : Antony ISABELLE  
22/07/2024 : Michel GRAND  
01/11/2024 : Gérard JAY



**UN HOMME ENGAGÉ À DAVAYAT COMME À GIMEAUX**



Dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 2024, Gérard Jay, ancien élu municipal, est décédé des suites d'une longue maladie à l'âge de 76 ans.

Gérard a grandi dans la commune voisine de Davayat ; il était fier de son village. Il s'est toujours impliqué dans la vie associative. Très jeune, Il a été membre très actif du Comité des Fêtes

de la commune de Davayat. Gérard s'est toujours investi avec l'objectif que les gens se rassemblent, dans un esprit convivial et festif.

En 1971, sous le mandat de Pierre Bourbonnais, maire de Davayat, il est élu conseiller municipal à 23 ans ; une suite normale pour ce jeune homme responsable, engagé dans le monde associatif davayaire et concerné par l'avenir de sa commune. Il a ensuite été réélu en 1977.

Il arrive à Gimeaux en 1985 où il fonde une famille avec Maryse ; trois enfants naissent de cette union.

En 1995, il devient conseiller municipal sous le mandat de Charles Domas, maire de Gimeaux. Il a aussi été membre actif du CCAS de la commune pendant 10 ans.

Gérard était un homme d'engagement, généreux et toujours disponible pour aider les autres. Il a été membre de l'Amicale Laïque de Gimeaux.

Je me souviens de ces matins où il passait voir son épouse Maryse, alors cuisinière à la Cantine de Gimeaux ; il lui arrivait même, j'en suis convaincu, de l'aider à « éplucher les légumes » pour le repas des enfants de l'école.

C'est donc avec beaucoup d'émotion et de respect que l'équipe municipale et l'ensemble des Gimeaudaires adressent leurs plus sincères condoléances à Maryse, son épouse, à Maryline et Christopher, ces deux enfants, ainsi qu'à sa famille et à ses proches.

**NUMÉROS UTILES**

Mairie .....	04 73 63 30 37	Centre anti-poison .....	04 72 11 69 11
Gendarmerie de Combronde .....	04 73 97 10 05	Urgence électrique ENEDIS .....	09 72 67 50 63
Police nationale de Riom.....	04 73 33 43 63	Urgence Sécurité gaz .....	0800 47 33 33
Pompiers .....	18	Maison France Services de Manzat .....	04 73 67 42 97
Urgences médicales et SAMU .....	15	Maison des Solidarités des Ancizes (Assistants sociaux).....	04 73 86 89 90
Numéro d'urgence Européen .....	112		



# LA MAISON COMMUNE



Démolition, reconstruction, isolation, mise aux normes, chauffage... Une première phase de travaux en photos.